

## CHRONOLOGIE

Novembre 1972 - Début des pourparlers SALT II.

1973 - Début du programme des *SLCM* aux États-Unis.

Novembre 1974 - Traité de Vladivostok - les missiles air-sol dont la portée excède 600 km sont inclus dans la catégorie des lanceurs stratégiques.

Juin 1975 - L'URSS réclame l'interdiction de tous les missiles de croisière dont la portée excède 600 km.

Janvier 1976 - Le compromis de M. Kissinger : entente entre les États-Unis et l'URSS pour inclure les bombardiers porteurs d'*ALCM* dans la catégorie des missiles mirvés; débat sur le nombre de navires autorisés à transporter des *SLCM*.

Février 1976 - Les États-Unis proposent d'ajourner le débat sur les missiles de croisière.

Mars 1976 - L'URSS propose d'inclure les *SLCM* à longue portée dans la catégorie des lanceurs stratégiques.

Janvier 1977 - On accorde la priorité aux *ALCM-B* à longue portée aux dépens des *ALCM-A* à courte portée; les États-Unis autorisent la mise au point de toutes les versions de *SLCM*.

Mars 1977 - La "proposition globale" des États-Unis : ne fixer aucune limite pour les missiles de croisière dont la portée excède 2 500 km.

Mai 1977 - Les États-Unis proposent la signature d'un Protocole en vertu duquel les *GLCM* et les *SLCM* seraient interdits.

Juin 1977 - M. Carter annule le programme des bombardiers stratégiques *B-1*.

Septembre 1977 - Les deux superpuissances, s'entendent pour que les bombardiers porteurs de missiles de croisière soient inclus dans la catégorie des missiles mirvés.

Avril 1979 - Accord sur le nombre d'*ALCM* que chaque bombardier transporte, aux fins des calculs.

Le 18 juin 1979 - Signature du Traité SALT II.

Juin 1982 - Début des négociations START. Les États-Unis proposent qu'on ne fixe aucune limite pour les *ALCM* ou les *SLCM* avant la deuxième étape du processus de réduction; les Soviétiques préconisent d'interdire tous les missiles de croisière à longue portée.

Juillet 1983 - Nouvelle position américaine : 400 bombardiers porteurs de 20 *ALCM* chacun (un total de 8 000 *ALCM*).

1983 - Les Soviétiques proposent que les bombardiers porteurs d'*ALCM* soient inclus dans la catégorie des missiles mirvés.

Le 8 décembre 1983 - L'URSS refuse de fixer une date pour la reprise des négociations.

Mars 1985 - Début des pourparlers sur les armes nucléaires et spatiales.

Septembre 1985 - Les Soviétiques réclament l'interdiction de tous les missiles de croisière à longue portée.

Octobre 1985 - Les États-Unis proposent de limiter le nombre de bombardiers à 350, dont 120 peuvent porter des *ALCM*; le nombre maximal autorisé d'*ALCM* est de 1 500.

Juin 1986 - L'URSS propose de fixer à 8 000 le nombre maximal global de charges nucléaires, y compris les *ALCM* et les *SLCM*.

Août 1986 - Les États-Unis proposent que le nombre maximal autorisé d'*ALCM* soit porté à 2 000.

Octobre 1986 - Reykjavik : les deux camps s'entendent pour fixer à 6 000 le nombre maximum d'ogives nucléaires, y compris les *ALCM*; les *SLCM* seront exclus de ce nombre et traités à part.

Juillet 1987 - Moscou présente un projet de traité fixant à 400 le nombre maximal de *SLCM* à longue portée montés sur sous-marins.

Décembre 1987 - La conférence au sommet de Washington : aucune règle de décompte n'a été adoptée concernant le nombre d'*ALCM* installés à bord d'un bombardier; les deux camps continuent de proposer des limites pour les *SLCM*; M. Gorbatchev déclare que les Soviétiques ont élaboré une méthode de vérification à cet égard.

Début de 1988 - L'URSS propose de limiter à 600 le nombre de *SLCM* armés d'ogives classiques, et elle ajoute un type de navires aux autres bâtiments autorisés.

### L'accord de Vladivostok

Les négociations SALT II n'ont pas débouché sur grand-chose au cours des deux premières années. Au mois de novembre 1974, le président des États-Unis, M. Gerald Ford, et son homologue soviétique, M. Leonid Brejnev, se sont réunis à Vladivostok pour essayer de relancer les pourparlers. En vertu de ce que l'on a appelé l'accord de Vladivostok, ils ont réussi à donner aux négociations un cadre qui fixait à 2 400 le nombre maximal autorisé de lanceurs stratégiques et de bombardiers lourds. Ils ont aussi adopté un sous-plafond de 1 320 missiles mirvés (véhicules de rentrée à têtes multiples indépendamment guidées) et une autre sous-limite pour les missiles lourds. Les engins air-sol devaient être inclus dans le nombre maximal de 2 400 vecteurs si leur portée dépassait 600 kilomètres.

Même si l'accord a revitalisé les négociations, il a bientôt causé de la mésentente entre les deux parties. On s'est vite aperçu que l'une et l'autre interprétaient différemment les termes de l'accord. En effet, l'URSS croyait que la limite fixée pour les engins air-sol s'appliquait aux missiles de croisière comme aux missiles

ballistiques, et non pas seulement à ces derniers, comme le pensaient les États-Unis.

En décembre 1974, les Américains ont envisagé d'annuler le programme des *ALCM* à courte portée (*AGM-86A* ou *ALCMA*) et de mettre plutôt au point une version à longue portée des *SLCM* afin de pouvoir s'en servir comme engins air-sol. Le programme des *ALCM* a toutefois survécu en partie parce que les États-Unis ont pensé que deux programmes d'envergure donneraient plus de poids qu'un seul à leur position en matière de limitation des armements. Le secrétaire d'État Henry Kissinger préconisait l'utilisation des missiles de croisière comme atout dans les négociations, et il a convaincu le secrétaire à la Défense, M. James Schlesinger, que le programme valait la peine d'être poursuivi à cette fin.

Six mois plus tard, soit en juin 1975, l'Union soviétique a proposé d'interdire complètement les missiles de croisière dont la portée dépassait 600 kilomètres. Les Américains auraient peut-être accepté cette proposition, eût-elle été formulée un ou deux ans plus tôt. Toutefois, même si le programme venait d'être mis sur pied, il bénéficiait déjà d'appuis solides à Washington. Le